

REUNION 2021-06 : 27 OCTOBRE 2021, 14h30 à 16h30 CET (*csoec & online*)

[PARTICIPANTS]

Sur place : Corinne LAURIE (XBRL France), Mathieu DIERSTEIN (Cofisem), Pierre HAMON (etXetera), Nicolas HAUTEFEUILLE (CA), Eric JARRY (XBRL France), Gilles MAGUET (XBRL France), Camille MARTIN (KPMG), Romane MAGUET (BM&A), Bruno TESNIERE (PwC).

En ligne : Géraud AMIC (UBpartner), Jean-Pierre AVRIL (Sopra Banking Software), Antoine BOURDAIS (Invoke), Boris DAMON (PwC), Pierre-Henri DAMOTTE (Société Générale), Morgan GICQUEL (Deloitte), Anne GILET (AMF), Jean-Marc HILAIRE (Société Générale), Siong HO WANG YIN (Invitée), Marc HOUILLER (Corporatings), Stephan MARTIN (CtrlPrint), Morgane MINAIRE (Deloitte), Pierre POTTIER (Invoke), Loriane RAPINAT (BM&A), Antoine ROBERT (Deloitte).

La réunion est co-animée par Astrid MONTAGNIER (KPMG) et Thomas VERDIN (BM&A).

[AGENDA]

1/ Tour de table des actualités

- Dont réflexions sur les évolutions du Reporting Manual
Pratiques communes identifiées en septembre pour validation par le groupe
- Dont réflexions sur le macro-balisage des annexes

2/ Débats sur les pratiques communes à proposer

(selon la durée des débats, certains sujets pourraient être reportés à la réunion suivante)

- Tags des sous-rubriques de capitaux propres : follow-up de la réunion de juin
- Utilisation de tags présentés ailleurs dans la taxonomie (résultat financier, dettes perpétuelles...) : quelles pratiques ?
- Activités abandonnées dans le TFT : quelles pratiques ?
- Coût de l'endettement financier net et les dettes financières : pratiques et lien avec la recommandation de l'ANC

3/ Retraitements de l'ouverture : quelle bonne pratique ?

4/ Divers et agenda des prochaines réunions

[REPORTING MANUAL ESMA & PRATIQUES COMMUNES]

Les débats en septembre lors de la revue de la version de juillet de 2021 de l'ESMA Reporting Manual ont permis d'établir plusieurs pratiques communes, proposée dans le support de réunion.

Elles ont été revues et leurs formulations ont été amendées en cours de réunion. La version retenue par le groupe est publiée sur la page web www.xbrlfrance.com/mapping.

La pratique PC04 porte sur les extensions sans attribut de balance. Le cas des sous-totaux de la partie opérationnelle du TFT est explicité. Conformément aux précisions apportées dans la dernière version du manuel de reporting ESEF, on n'indique pas d'attribut balance (ou place cet attribut à *null*) pour ces sous-totaux, dès lors que leur calcul combine des éléments issus du compte de résultat et du TFT. Le calcul est en effet alors basé sur des conventions de signe contraires et il n'est pas possible d'affecter une balance au total. La pratique commune est retenue par le groupe de travail, en précisant bien le fait qu'il y a combinaison dans le sous-total de concepts PNL et TFT.

La pratique PC05 porte sur les noms à donner aux extensions lorsqu'une taxonomie IFRS plus à jour est disponible mais pas appliquée pour le dépôt ESEF. On retient le nom standard pour nommer son extension. La pratique commune est retenue par le groupe de travail, en soulignant qu'elle porte tant sur le nom que sur le libellé. La Guidance 1.2.2 dans l'ESEF Reporting Manual exprime ce principe (*Use of elements available in the IFRS Taxonomy that were not yet included in the ESEF taxonomy : If an issuer determines that the IFRS Taxonomy includes an element that corresponds to a disclosure of the issuer in its IFRS financial statements and that this element is not yet included in the ESEF taxonomy, then the issuers should define an extension taxonomy element whose name and label corresponds to name and label of the element in the IFRS Taxonomy*). **La pratique incite en particulier les émetteurs à revoir leur mapping 2021 en utilisant pour le résultat de l'exercice présenté au bilan le nom *RetainedEarningsProfitLossForReportingPeriod*.**

L'AMF indique qu'il est possible que le RTS introduisant la taxonomie ESEF2021 ne soit pas homologué par la Commission Européenne avant le 31/12. Néanmoins, la pratique se réfère à la taxonomie IFRS2021, qui est d'ores et déjà disponible. Il est clarifié par le groupe que l'application du manuel de reporting n'est pas liée au RTS. La version de juillet 2021 est donc à considérer.

La pratique PC06 précise que l'ancrage WIDER se fait de préférence sur un concept total, plutôt que sur un concept « Other », quand le « Other » signifie « qui n'est pas détaillé par ailleurs dans l'état ». Il faut par exemple préférer un ancrage à *ExpenseByNature* plutôt qu'à *OtherExpenseByNature*, ou à *CurrentAssets* plutôt qu'à *OtherCurrentAssets*. **La pratique incite les émetteurs à ajuster leurs ancrages WIDER quand ils revoient leur mapping.** Elle est retenue par le groupe de travail.

La pratique PC07 précise que l'ancrage NARROWER doit être précisé s'il existe des concepts standards complètement inclus dans l'extension suite à la guidance 1.4.2 du Manuel de Reporting.

Le groupe souhaite rappeler que le même niveau d'information doit être donné dans la lecture « papier » et dans la lecture électronique (il ne faut pas détailler dans le NARROWER plus que ce qui est donné en annexe, mais il ne faut pas non plus limiter l'information donnée). Le groupe souhaite disposer d'exemples : un exemple courant est le poste des réserves consolidées (qui peut inclure des *OtherReserves*, des *SharePremium*, des *RetainedEarnings*, voire des *TreasuryShares* : tous ces concepts sont standards et doivent être précisés dans les NARROWERS s'ils sont inclus dans le poste). **La pratique incite les émetteurs à ajuster leurs ancrages NARROWER quand ils revoient leur mapping.** Elle est retenue par le groupe de travail.

Il est proposé de traduire et publier les pratiques communes en anglais. Les co-animateurs du groupe vont mettre en œuvre cette demande, mais toute aide de la part des membres est bienvenue dans ce cadre.

La question de la mise à jour de la recommandation ANC 2020-02 est posée.

[BESOINS DES ANALYSTES ET INVESTISSEURS]

Au cours des débats, il apparaît à plusieurs reprises l'importance de :

- Disposer de vocabulaire utile à l'automatisation du scoring ou à l'analyse de concepts financiers qui ne sont pas dans les normes IFRS ;
- Baliser les informations qui sont utiles aux investisseurs ou aux analystes, au-delà du strict règlement ESEF borné aux états primaires.

Sont notamment évoqués les exemples du A de l'EBITDA, ou du R et du D dans R&D.

Aussi, il est décidé de créer un sous-groupe en vue de l'élaboration de pratiques et d'une taxonomie (séparée, car de gouvernance non réglementaire) reflétant l'attendu au niveau français pour les besoins des analystes. On y associera des analystes, des émetteurs qui ont travaillé sur le sujet, et toute personne intéressée.

Une première réunion est prévue le 16 novembre à 17h30 pour préciser les objectifs et le planning du sous-groupe.

[MACRO-BALISAGE DES ANNEXES]

Le support de réunion présente différentes questions que soulèvent les exigences de macro-balisateur des annexes (obligatoire sur l'exercice 2022).

L'obligation porte sur le rôle 000000 (rassemblant essentiellement les macro-balises de 800500 et 800600). Il faudra que ces tags soient inclus dans le rapport si celui-ci comprend des informations qui relèvent de leur périmètre. On note qu'il y a dans la taxonomie d'autres macro-balises, qui peuvent être utilisées en plus, volontairement.

L'AMF a exprimé l'importance de ne pas perdre, du fait de l'exercice de macro-balisateur, la pertinence de rédaction obtenue dans les annexes aujourd'hui publiées (par exemple, ne pas redécouper ce qui a été utilement rassemblé pour faciliter la lecture et la compréhension). L'AMF a aussi indiqué avoir ouvert la discussion avec l'ESMA sur le sujet des macro-balises.

L'exemple d'une annexe qui présenterait les autres actifs et passifs est évoqué.

Les solutions suivantes sont évoquées :

- Double baliser avec les macro-balises d'annexe relatives aux Autres actifs et Autres passifs ;
- OU créer une extension ;
- OU ne pas baliser car il n'y a pas d'annexe strictement liée aux Autres actifs ni aux Autres passifs.

Il est proposé au groupe, d'ici la prochaine réunion, de :

- Voir si ce tour d'horizon des possibilités est complet, éventuellement le compléter
- Sur bases d'exemples et des principes du règlement ou des documentations associées, identifier chacun la solution qui semble la plus conforme et/ou la plus utile.

Les positions et exemples seront discutés lors de la prochaine réunion.

[AUTRES SUJETS A L'ODJ]

Les autres points envisagés dans l'ordre du jour n'ont pu être traités dans les temps impartis et seront donc discutés lors des prochaines réunions.

Néanmoins, concernant le point sur le résultat financier, la balise *FinanceIncomeCost* semble faire l'unanimité (elle correspond à un concept de revenu net financier, elle peut s'apparenter à un total netté comme *ProfitLoss*, même si la taxonomie ne formalise pas le calcul $FinanceIncome + FinanceCosts = FinanceIncomeCost$, mais présente *FinanceIncomeCost* séparément).

PROCHAINE REUNION : 30 NOVEMBRE 2021 – 14h30 à 16h30 CET

La réunion se fera via gotomeeting. Si l'invitation ne vous parvient pas, merci de contacter t.verdin@bma-groupe.com.

SOUS-GROUPE TAXO ANALYSTES : 16 NOVEMBRE 2021 – 17h30 à 18h30 CET

Les personnes intéressées par participer à ce sous-groupe sont invitées à se faire connaître.